PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Le site historique du Banc-de-Paspébiac

André Lepage

Québec

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Le site historique du Banc-de-Paspébiac

André Lepage

Québec

MINISTÈRE DES RELATIONS
AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION
BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Éléments de catalogage avant publication

Lepage, André.
Le site historique du Banc-de-Paspébiac / André Lepage. – [Québec] : ministère de la Culture et des Communications, Direction des communications, ©1997.

(Collection Patrimoines. Lieux et traditions ; 7)
Bibliogr.
ISBN 2-551-17720-0

1. Banc de Paspébiac (Paspébiac, Québec : Site archéologique) I. Québec (Province). Ministère de la Culture et des Communications. Direction des communications. II. Titre.

C84A1 L46 1997

103-03367/

Le banc de Paspébiac au XXe siècle, avant l'incendie de 1964. Archives publiques du Canada. APC PA 51709.

Classé site historique en 1981, le Banc-de-Paspébiac* est le témoin privilégié de la lente évolution qu'a connue l'industrie de la pêche en Gaspésie à partir de la fin du XVIIIe siècle, principalement sous l'empire des compagnies jersiaises Robin et Le Boutillier Brothers.

Bien qu'un violent incendie ait presque entièrement anéanti, en 1964, l'imposant ensemble de bâtiments qui s'y trouvaient, les interventions du Comité pour la sauvegarde des bâtiments historiques de Paspébiac, créé en 1977, ont conduit à la restauration de la majorité de ceux qui ont échappé aux flammes, le hangar Le Boutillier, l'entrepôt, l'office et la poudrière, mais aussi à la mise en valeur de ce bien historique et patrimonial unique dans tout l'Est du Canada.

Les vents de terre et les vents de mer y soufflent encore, ravivant le souvenir des hommes, femmes et enfants qui ont donné vie à ce coin de pays.

«Par les yeux et par les narines, par la langue et par la gorge, aussi bien que par les oreilles, vous vous convaincrez que, dans la péninsule gaspésienne, la morue forme la base de la nourriture et des amusements, des affaires et des conversations, des regrets et des espérances, de la fortune et de la vie, j'oserais dire, de la société elle-même.»

Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *La Gaspésie*

*Les mots marqués d'un astérisque sont expliqués à la fin de l'ouvrage.

La pêche et le commerce sur le banc de Paspébiac

Autochtones et premiers pêcheurs européens

Pendant longtemps les Micmacs fréquentant les côtes de la baie des Chaleurs et des régions voisines se sont arrêtés régulièrement sur la grande langue de sable du banc de Paspébiac. Le toponyme Paspébiac viendrait du mot micmac *sachkibiak*, «l'eau (qui) s'ouvre sur un fond profond». Le père Pacifique de Savigny, dans ses *Études historiques et géographiques*, soutenait pour sa part qu'il dérive du mot *ipsigiag*, «barachois».

Site de campement estival, lieu de rencontres et d'échanges traditionnels aussi bien que de pêche au hareng ou à la morue, le banc de Paspébiac a sans doute été pour les Micmacs de la baie un lieu de traite avec les premiers pêcheurs européens. Les Basques, les Normands et les Bretons avaient en effet pris l'habitude, dès leurs premières expéditions au début du XVI[e] siècle, de compléter leurs cargaisons de morue avec des produits de la traite avec les autochtones.

Le barachois de Paspébiac. Musée McCord d'histoire canadienne. Archives photographiques Notman 2909 VIEW.

Pêcheurs métropolitains et pêcheurs résidents

La pêche française s'est poursuivie à une échelle de plus en plus grande, en Gaspésie, au cours des deux siècles suivants. Elle n'a pas encouragé pour autant le peuplement des côtes; seuls quelques seigneurs, comme le sieur de Bellefeuille à Pabos, réussirent à attirer des pêcheurs résidents, face à la compétition des armateurs qui employaient des saisonniers et disposaient des meilleures grèves pour le séchage de leur morue.

La fin brutale d'un régime

En 1758, lors du passage des troupes du général Wolfe en route vers Québec, les établissements permanents de la péninsule gaspésienne furent pillés et incendiés, ce qui obligea les habitants de la côte à quitter précipitamment la région ou à fuir dans les bois. La pêche métropolitaine française, quant à elle, fut abandonnée définitivement dans ces parages. Au début du Régime anglais, en 1760, la baie des Chaleurs n'est donc plus habitée et fréquentée que par un petit nombre de familles démunies coupées du monde extérieur, familles de rescapés, comme celles de Paspébiac, ou de réfugiés de la dispersion acadienne de 1755, comme celles de Bonaventure.

Une conjoncture favorable

Les marchands et les armateurs des îles de Jersey et de Guernesey, dans l'archipel de la Manche, se sont engagés au début du XVIII^e siècle dans le commerce de la morue (*fish trade*) à Terre-Neuve, où certains d'entre eux ont fondé des établissements de pêche d'une certaine importance. Ils ont aussi depuis longtemps l'habitude, en raison du manque de facilités portuaires dans les îles, de conduire leurs bateaux à Saint-Malo, en Normandie, pour la période hivernale.

Lorsque la France abandonne la pêche sur une partie des côtes de l'Amérique du Nord, les marchands et armateurs jersiais sont bien informés de la présence, en Gaspésie et dans le golfe du Saint-Laurent, d'immenses richesses morutières qui n'attendent que d'être mises en valeur. Aussi s'empressent-ils de former des sociétés afin de profiter des nouvelles possibilités qui s'offrent à leurs entreprises dans les territoires maritimes exploités auparavant par les pêcheurs français.

Les origines des familles de Paspébiac

Au début du Régime anglais, la population de Paspébiac est surtout formée de familles d'ascendance basque : Aspirot, Castilloux, Chapados, Delarosbil, Duguay et Roussy. D'autres familles viennent bientôt se joindre à elles : ce sont des familles d'origine normande comme les Alain, Aubut et Parisé, acadienne comme les Le Bretonaux ou des familles qui ont pris souche en Nouvelle-France, comme les Gauthier, Delamare ou Loisel. Quelques noms témoignent déjà du caractère cosmopolite de Paspébiac : les Angerhart, par exemple, seraient de souche allemande, les Joseph, d'origine portugaise.

Bernard, Antoine, *Pionniers de la région de Paspébiac*

Une conquête pacifique

La Robin, Pipon and Co. est fondée en 1765 à Saint-Aubin, dans l'île de Jersey. John Robin (1740-1793), un des associés, met sur pied dès cette année-là son premier comptoir de commerce à Arichat : île Madame, détroit de Canso ; dans l'île du Cap-Breton. La compagnie ne possède encore qu'un petit brick de 40 tonneaux, le *Seaflower*. C'est à bord de ce bateau, piloté pour la circonstance par un habitant de Caraquet, le capitaine Olivier Blanchard, que Charles Robin (1743-1824), frère de John, effectue au cours de l'été 1766 une expédition de traite dans la baie des Chaleurs. Il découvre le barachois et s'installe provisoirement sur la baie de Paspébiac.

L'arrivée de Charles Robin à Paspébiac, en 1766, venu fonder un établissement de pêche.

Jersey est la plus grande (116 km²) et la plus peuplée (85 000 habitants) des îles anglo-normandes. Saint-Hélier (30 000 habitants) en est la ville principale. Les autres îles sont Guernesey, Aurigny et Sercq.

étalent leurs grèves et leurs échafauds* vers la pointe du banc. En 1785, la compagnie y possède déjà plusieurs habitations et entrepôts, une forge et un échafaud pour ses pêcheurs. Avec l'acquisition de la seigneurie de Grande Rivière, en 1793, elle s'appropriera à titre exclusif une autre précieuse grève.

Entre temps, l'arrivée d'un contingent de réfugiés loyalistes américains, en 1784, a bien failli anéantir les efforts de Robin pour consolider son entreprise. Ceux-ci insistent eux aussi pour s'installer à Paspébiac. Tandis qu'ils accusent Robin de vouloir conserver le monopole du commerce et décourager l'agriculture, celui-ci fait valoir avec succès devant les autorités civiles ses droits et ceux des habitants de Paspébiac sur les terres qu'ils occupent et exploitent. Les arrivants finissent par se résigner à s'installer à Petit Paspébiac (New Carlisle).

Le chantier naval de Robin à Paspébiac

Pour le transport de ses marchandises, la compagnie Robin demeure entièrement dépendante, dans les premières années de son existence, de l'affrètement ou de l'achat de bateaux à Jersey et en Angleterre. Afin d'atténuer les effets de cette dépendance, particulièrement critique en période de conflit entre les grandes puissances maritimes, Charles Robin décide de construire lui-même ses bateaux; il engage à cette fin en 1791 un homme d'expérience, le capitaine James Day, et lui confie la direction du chantier naval de la compagnie, situé sur le banc de Paspébiac. Le premier bateau, le *Fiott*, est lancé en 1792, suivi par le *B* en 1794 et le *Truth* en 1796. Day continuera ainsi, jusque vers 1830, à concevoir les plans et à diriger la construction d'un nouveau bâtiment, barque*, brick* ou brigantin*, tous les deux ans, sans compter les goélettes*, affectées principalement à la navigation intérieure.

Les bateaux de la compagnie

Parmi les bateaux construits au chantier Robin de Paspébiac, plusieurs ont reçu le nom d'un personnage ou d'un événement qui a marqué l'histoire de la compagnie. Par exemple le *Fiott* a été ainsi nommé en l'honneur de John Fiott, le premier agent londonien de la compagnie; le *O. Blanchard* (trois bateaux différents ont porté successivement ce nom) honorait la mémoire du capitaine Olivier Blanchard, pilote de Charles Robin lors de sa première expédition à Paspébiac, en 1766; le *Century*, lancé en 1866, célébrait le centième anniversaire de cet événement fondateur; le *85* est sorti du chantier en 1880 à l'occasion du 85[e] anniversaire de naissance de James Robin; le *Seaflower*, enfin, construit en 1856, rappelait le souvenir du premier bateau de la compagnie.

Le voilier *O. Blanchard* de la compagnie Robin dans le port de Saint-Hélier, à Jersey. Ce nom fut utilisé à trois reprises pour des voiliers de la compagnie construits successivement en 1822, 1855 et 1868 à Paspébiac. Photographie : Robin Briault.

Les bateaux construits à Paspébiac jouissent tout au long du XIX[e] siècle d'une réputation bien méritée. De construction solide et d'une longévité remarquable, ils tiennent bien la mer et sont généralement aussi rapides que les meilleurs de leur classe. Il n'est pas rare de les voir bourlinguer pendant plus de quarante ou même cinquante ans dans les eaux de l'Atlantique nord comme dans les mers tropicales. Bien que tous les bateaux de la compagnie aient subi à l'occasion des avaries plus ou moins importantes, le fait le plus remarquable est peut-être que seulement deux d'entre eux, la barque *Time and Chance* et le brick *Farrago*, aient fait naufrage – le premier au Cap Breton en 1805 et le second aux Îles-de-la-Madeleine en 1854 –, et qu'aucun ne se soit perdu corps et biens.

La goélette *Peace* construite par la compagnie Robin en 1812.

Bateaux de haute mer construits au chantier de la Charles Robin and Co., à Paspébiac, de 1792 à 1873

Bateau	Tonnage	Gréement	Date de construction
Fort			1792
F	194	barque	1794
Truth	205	barque	1796
Time and Chance	208	barque	1798
New Century	210	barque	1800
Hornely	210	barque	1802
Cod Hook	181	barque	1804
Day	185	barque	1806
Halcrait	132	brigantin	1808
Snap	149	brick	1810
Gaspée	241	barque	1812
Larch	243	barque	1815
D. Blanchard	250	barque	1819
Broad Axe	142	brick	1821
C. Columbus	204	barque	1825
C.R.C.	261	barque	1827
P.R.C.	111	brick	1828
Ditto	162	brick	1830
Fisherman	196	barque	1835
Pathust	206	brick	1840
Farrago	163	brick	1843
Telegraph	162	brick	1847
N.B.	254	barque	1849
Markaert	283	barque	1853
D. Blanchard	268	barque	1855
Seaflower	126	brick	1856
Union	167	brick	1858
RS	138	brigantin	1860
Ranger	138	brigantin	1863
Reaper	137	brigantin	1864
Century	150	brigantin	1866
D. Blanchard	257	barque	1868
Seaflower	352	barque	1873

Source : pour la période 1792-1825, David Lee, *The Robins in Gaspé*, p. 176 ; pour les années suivantes, *Chronique de Jersey*, « Almanach de la Chronique » (annuel). Cette liste, sans doute incomplète, ne comprend pas les goélettes construites au même chantier.

Capitaines des bateaux de la compagnie Robin attachés à Paspébiac, en 1865

Bateau	Capitaine	Âge	Paroisse (Jersey)	Nb d'hommes
Goélette *Dillon*	John Romant	30	Trinity	6
Barque *C.R.C.*	John Ahier	39	St. Clement	11
Brick *Hornely*	George Picquet	?	St. John	11
Barque *Markaert*	Thomas Le Dain	42	St. Peter	13
Barque *D. Blanchard*	Amice Le Mesurier	34	St. John	11
Brigantin *Ranger*	Nicholas Le Dain	37	St. Peter	7
Brigantin *Reaper*	John F. Marett	34	St. Clements	7
Brigantin *Seaflower*	Francis Gibaut	37	Grouville	7
Brick *Union*	George Le Brocq	43	St. Ouen	6
Brigantin *RS*	William Rowe	?	?	7
Total				**86**

Source : Archives Nationales du Canada, fonds Robin, Jones and Whitman, MG 28 III 18, Personal Records, « List of Crews Kommandos ».

L'Union, de la Charles Robin Company, ancré dans le port de Naples. Collection Le Marquand.

Naviguer à l'estime dans un monde incertain

Dès 1790, Charles Robin envisage de prendre sa retraite et de rentrer à Jersey. Il a déjà pris soin d'initier deux de ses neveux, Philip Jr (1770-1841) et James (1774-1864), fils de son frère Philip, à la pratique des affaires, à sa rude discipline de travail et à sa frugalité déjà légendaire. La guerre entre l'Angleterre et la France révolutionnaire puis du Consulat fait rage en Europe de 1793 à 1802. Dans un monde incertain, il pratique une politique de prudence et de souplesse, laissant volontiers à ses capitaines de confiance le choix de la destination finale de leur bateau et de leur cargaison. En dépit des difficultés, il réussit à maintenir à peu près constant, autour de 10 000 à 15 000 quintaux* par an, le volume de ses exportations de morue au Portugal et à l'Espagne.

Le retour au pays natal

Ce n'est qu'en 1802, une fois la paix revenue, que Robin décide enfin de confier à son neveu Philip Jr l'établissement de Paspébiac. Il continuera pour sa part à diriger la compagnie depuis Saint-Aubin, à Jersey, jusqu'en 1808, année où il passe les commandes à James, qui les conservera jusqu'à sa mort en 1864.

La compagnie Robin : le jugement de Mgr Plessis

Paspébiac est l'endroit central du grand commerce de morue de MM. Robin; ils y ont leur comptoir et leur principal magasin, et sont propriétaires d'une étendue de terre considérable. Les habitants auxquels ils se sont rendus nécessaires sont des espèces de serfs entièrement dans leur dépendance; ils ont concédé à trente-trois d'entre eux trente-trois arpents de terre de front sur dix de hauteur, en sorte que chaque colon n'ayant que dix arpents en superficie pour sa part ne peut vivre qu'avec le secours de la pêche, et que, se trouvant hors d'état d'en faire les avances nécessaires, il est toujours endetté au bourgeois, toujours à sa disposition, exposé à être mis à bord de quelqu'un des bâtiments de la compagnie, et à faire le voyage d'Europe en qualité de matelot, lorsque ses dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche.

Mgr Joseph-Octave Plessis, *Journal de la mission de 1811 et 1812.*

L'établissement Robin

En 1820, l'établissement Robin à Paspébiac compte seize bâtiments sur le banc et six sur la terre ferme, sur le domaine désigné comme «la ferme». Avec l'érection de nouveaux bâtiments à un rythme de plus en plus rapide, de 1820 à 1860, l'occupation du terrain de la compagnie sur le banc devient de plus en plus dense. En 1870, on y compte quelque 40 bâtiments ou installations de toutes sortes comme le montre le plan reproduit dans les pages centrales de la brochure.

Lithographie de Thomas Pye, 1866, tirée de *Canadian Scenery : District of Gaspé* et représentant les établissements de la compagnie Robin, à Paspébiac. Centre d'archives de la Gaspésie/Musée de la Gaspésie.

Charmants et ... dangereux voisins!

À mesure que l'occupation du banc de Paspébiac s'intensifie, le gérant général de la compagnie Robin s'accommode de plus en plus mal du tapage de ses «voisins» les pêcheurs qui, en pleine saison de pêche, ne sont que trop prompts, à son point de vue, à s'attarder à l'auberge ou à la taverne de Jacques Lamy, un petty merchant installé parmi eux. Vers 1840, celui-ci continue à défier – à l'instar de son père Toussaint, arrivé à Paspébiac en 1808 – les «hommes de Robin».

Le gérant craint l'incendie, et par-dessus tout l'incendie criminel, qui pourrait provoquer une gigantesque conflagration, car la compagnie ne manque certes pas d'ennemis, ni de clients mécontents auxquels le refus de consentir un crédit réclamé avec insistance ou désespoir aurait pu inspirer un désir tenace de vengeance.

Le calendrier des travaux sur le banc

Les employés de la compagnie Robin, sauf ceux qui travaillent à l'année longue à la construction des bateaux, résident sur le banc de Paspébiac environ sept mois par an.

La ferme Robin. MCQ 87-555 B2. Photographe : Bernard Vallée.

Au début d'avril, ils quittent leurs quartiers d'hiver à la ferme pour s'installer sur le banc. Ils dégagent les graves de leur neige résiduelle, sortent la morue (*old fish*) des entrepôts où elle a passé l'hiver, lui donnent un dernier «soleil» (séchage), la pressent enfin dans des boucauts* qui sont ensuite scellés pour être expédiés au Brésil ou aux Antilles.

Puis on assiste en mai et au début de juin à l'arrivée des bateaux en provenance d'Europe, qui se bousculent dans la rade avec leurs marchandises de toutes sortes, produits des manufactures anglaises de Manchester ou de Leeds, sel ou charbon de Liverpool, sel d'Espagne ou du Portugal, etc. Les marins et les journaliers déchargent les bateaux avant de les désarmer pour une partie de l'été; les équipages s'installent dans les *cook-rooms** qui leur sont réservés (les *Jerseymen cook-rooms*) pendant un ou deux mois pour la pêche à la morue. Si quelques bateaux non désarmés quittent rapidement le port, la plupart demeurent dans la rade en attente des chargements de morue «neuve» (*new fish*) que la compagnie collecte à partir de la fin de juillet dans les différentes stations de pêche.

Pochoir dont se servait la compagnie Charles Robin Colas pour identifier les «boucauts» de morue qu'elle expédiait sur les marchés étrangers. Centre d'archives de la Gaspésie/Musée de la Gaspésie.

Après le départ des derniers bateaux chargés de morue, vers le début de novembre, les goélettes – et un brick ou un brigantin à l'occasion – sont hissés sur le banc pour la durée de l'hiver. Le dernier bateau à quitter Paspébiac ramène chez eux une partie des employés jersiais, accompagnés du gérant général lui-même.

Après le départ de ce dernier, son remplaçant, lui-même gérant à Percé, Caraquet ou ailleurs durant la saison de navigation, va loger avec ses hommes et ses domestiques dans la confortable résidence d'hiver de la ferme, entourée d'ateliers et d'entrepôts.

Un chantier *industriel*

La compagnie Robin emploie à Paspébiac même un grand nombre et une grande variété d'artisans spécialisés, charpentiers, tonneliers, forgerons, calfats*, voiliers et autres représentants des métiers associés à la pêche et à la navigation.

Les forgerons sont particulièrement nombreux et actifs. Ils produisent une gamme étonnante d'articles pour tous les clients de la compagnie, de Bonaventure à Percé. Il travaillent davantage encore à la fabrication des innombrables pièces d'armement des navires neufs. La construction du brick *Patruus*, lancé le 10 septembre 1840 après vingt-deux mois de travaux, aurait nécessité par exemple plus de mille heures de travaux de forge. Les charpentiers sont tout aussi indispensables; vers 1860, la compagnie en emploie en permanence au moins une trentaine.

La plupart des artisans sont embauchés à Jersey pour une période de six mois à quatre ans, mais la compagnie fait aussi appel à la main-d'oeuvre locale. Celle-ci est souvent payée à la journée, en bons de valeur variable – les fameux «pitons» – négociables uniquement au magasin de la compagnie.

La pêche côtière

L'économie morutière gaspésienne repose, au XIXe siècle, sur la pêche côtière. Celle-ci met en oeuvre une forme d'organisation du travail et des moyens de production qui demeureront pratiquement inchangés jusqu'au siècle suivant.

À l'étape de l'acquisition, l'unité de production, la barge, associe deux pêcheurs, un «maître» et un «devant» de barge, qui disposent de lignes à main munies d'un simple hameçon – appâté de hareng, de caplan ou de maquereau – et d'une petite embarcation non pontée – de 20 à 22 pieds (6 à 7 mètres) de longueur – propulsée à la rame et à la voile. Ils pêchent généralement à moins de cinq kilomètres de la côte, à proximité de leur port d'attache et de la plage de galets aménagée, ou «grave», sur laquelle ils font sécher leur morue.

À l'étape de la transformation du produit de la pêche, l'unité de production, la «grave» ou le «room», associe sous la direction d'un «maître de grave» un nombre variable de «terriens» ou «graviers», parmi lesquels on retrouve le trancheur, le saleur et l'homme de grave – ou le gravier proprement dit.

Lepage, André, *Les crises de subsistance dans une économie régionale : les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850.*

Le crédit et l'endettement des pêcheurs

On a souvent parlé du «système de crédit» mis en oeuvre par la compagnie Robin et les compagnies jersiaises qui lui ont emboîté le pas par la suite. La plupart des chroniqueurs du XIXe siècle considéraient cette pratique comme la clef de voûte du régime des compagnies, et dénonçaient son caractère pernicieux. Chaque printemps, les compagnies avançaient à leurs pêcheurs le sel, les agrès de pêche et des marchandises de toutes sortes que ces derniers s'engagaient à payer avant le terme de l'année financière. Or les pêcheurs ne parvenaient que rarement à rembourser la totalité de leurs créances, de sorte qu'ils demeuraient perpétuellement endettés envers les compagnies.

Blason de la famille Robin. Azur, tiercé à chevron argent et chardons à tiges or.

La plupart du temps, cette pratique du crédit n'impliquait pas d'argent liquide, les pêcheurs pouvant acquitter leurs dettes en nature, c'est-à-dire à même la morue capturée; c'est pourquoi on l'a incorrectement qualifiée de «système de troc», sous l'influence de l'expression anglaise truck system dont la traduction exacte est «système de crédit». Des témoignages de pêcheurs prouvent d'ailleurs qu'un tel système n'interdisait pas l'utilisation d'argent liquide. Mais un fait demeure, c'est qu'il a contribué très largement à maintenir plusieurs générations de pêcheurs gaspésiens dans la plus totale dépendance envers les compagnies jersiaises.

Une nouvelle ère de concurrence

Au début des années 1830, l'époque étant favorable à l'expansion des marchés de la morue, plusieurs cadres supérieurs de la compagnie Robin quittent la maison pour fonder leur propre entreprise.

John Le Boutillier, gérant à Percé depuis 1822, abandonne son poste pour s'associer en 1831 au marchand François Buteau de Québec. Son tuteur, confident et ami William Fruing, qui fut de 1815 à 1825 le premier gérant général de Paspébiac étranger à la famille Robin, fonde peu après sa propre société. Puis c'est au tour de David Le Boutillier et, au début des années 1850, celui des frères De La Perrelle, des frères Collas, des frères Fauvel.

À vrai dire, cette concurrence n'entame pas le monopole qu'exerce la compagnie Robin sur les pêcheries de la baie des Chaleurs. Les nouvelles venues s'installent en effet de préférence en périphérie de son réseau, sur les côtes de la péninsule acadienne (nord-est du Nouveau-Brunswick) et du Labrador et au nord comme au sud de la baie de Gaspé.

Les exportations de morue de la compagnie Robin, en dépit de la concurrence, augmentent chaque année, passant de 15 000 à 60 000 quintaux entre 1815 et 1870. Les autres ne parviennent que rarement, toutes ensemble, à en exporter davantage.

La Le Boutillier Brothers Co. entre en scène

David Le Boutillier n'a pas encore de responsabilités importantes dans l'administration de la compagnie Robin quand, en 1838, à l'âge de 27 ans, il décide de quitter la vénérable maison pour fonder avec deux de ses frères la compagnie Le Boutillier Brothers.

Énergique et audacieux, David Le Boutillier s'installe à proximité immédiate de l'établissement de son ex-employeur. La nouvelle compagnie entreprend d'abord la construction de plusieurs bâtiments sur le banc de Paspébiac et d'un magasin de vente au détail (paiements en argent) à New Carlisle.

Sous sa direction, la jeune compagnie fonde en 1842 de nouveaux établissements de pêche à l'Île-à-Bois et à Forteau, au Labrador, et en acquiert bientôt deux de plus, à l'île Bonaventure et à l'île Miscou. Pour répondre aux besoins de ces établissements lointains, elle embauche chaque année des centaines de pêcheurs et de graviers de Paspébiac, de Carleton, de Maria ou des Îles-de-la-Madeleine, n'hésitant pas à l'occasion à se livrer à un maraudage intempestif auprès des clients de la compagnie Robin. Ses exportations, chaque année, représentent environ le tiers de celles de la compagnie Robin, ce qui la place au second rang pour l'importance.

David Le Boutillier

Fils de Josué Le Boutillier et d'Anne Amy, David Le Boutillier naît le 14 octobre 1811 à St. John, île de Jersey.

En 1827, il est engagé comme apprenti-commis auprès du gérant général de la compagnie Robin à Paspébiac. Onze ans plus tard, il quitte la maison Robin pour fonder avec ses frères Amy et Edward la Le Boutillier Brothers, qu'il dirige depuis Paspébiac.

En 1851, Le Boutillier est élu député de Bonaventure à l'Assemblée législative de la Province du Canada. Demeuré célibataire, il meurt vraisemblablement à Paspébiac en 1854, à l'âge de 42 ans. Son beau-frère Daniel Carcaud, devenu depuis quelques années partenaire de la compagnie, prend sa relève à la direction de la compagnie.

Lepage, André, *Le Boutillier, David*

Lithographie de Thomas Pye, 1866, tirée de *Canadian Scenery : District of Gaspé* et représentant les établissements de Le Boutillier, à Paspébiac. Centre d'archives de la Gaspésie/Musée de la Gaspésie.

La pêche et le travail migrant à Paspébiac

Avant 1840, les gens de Paspébiac sont nombreux à pêcher depuis le banc. Par la suite, la compagnie Robin les incitera de plus en plus vivement, comme les autres «hommes de la baie» (*baymen*) des Chaleurs, à travailler à salaire dans ses postes de pêche de Newport, de Grande-Rivière, de Percé et d'ailleurs, ou dans les établissements de pêche de ses clients de confiance, les maîtres de grave*.

À partir de 1854, et ce jusqu'au début du XX^{e} siècle, les pêcheurs de Paspébiac vont être particulièrement nombreux à participer aux expéditions saisonnières vers les stations de pêche de la Côte-Nord, entre Sept-Îles et Mingan, dont le littoral est ouvert au peuplement libre par suite de l'abolition du privilège d'exploitation exclusive que détenait sur le territoire la Compagnie de la baie d'Hudson.

Un orage à l'horizon

Vers le milieu des années 1870, le commerce de la morue séchée commence à donner des signes inquiétants. Si le volume des exportations continue à augmenter sensiblement, les marchés traditionnels, par contre, se rétrécissent ou sont de plus en plus encombrés. Dans ces conditions, il devient difficile de vendre rapidement et à bon prix les cargaisons de morue, et les prix et les profits fléchissent année après année. Les compagnies hésitent à investir dans des projets d'expansion ou à entreprendre la construction d'installations ou de bateaux neufs. Sur le banc de Paspébiac, elles se contentent désormais d'effectuer de simples travaux de réfection, figeant ainsi les bâtiments dans l'état où ils étaient autour de 1870 (plan de l'arpenteur Murison).

À partir du début des années 1880, en raison de l'afflux exceptionnel de poisson norvégien, les marchés européens – particulièrement celui de Naples, destination prévilégiée des bateaux de la compagnie Robin – sont de plus en plus souvent saturés d'une année à l'autre. Cette surabondance finit par provoquer une chute radicale du prix de la morue séchée. En Gaspésie, il tombe à son niveau le plus bas depuis 1820.

La faillite

En février 1886, la Jersey Banking Co. fait faillite. Son directeur, Philip Gosset, est nul autre que l'un des principaux associés de la compagnie Robin et il apparaît bientôt que la banque est le principal bailleur de fonds des compagnies Robin et Le Boutillier Brothers. La situation se complique au point de provoquer un formidable scandale qui tient en haleine et en émoi toute l'île de Jersey pendant des mois, du fait que Gosset est en même temps le trésorier des États (c'est-à-dire du gouvernement) de Jersey.

Au cours d'un procès retentissant, on apprend que Gosset a puisé des sommes considérables à même les fonds publics pour financer les déficits d'opération de la banque et des compagnies qui lui sont associées. Au terme du procès, il sera condamné à une lourde peine de prison.

Certains créanciers représentant les intérêts de milliers d'épargnants de Jersey, qui se voient ruinés, obtiennent alors une ordonnance de saisie des actifs des compagnies.

Les émeutes de l'hiver 1886

On est en plein hiver au moment où le gérant de la Robin en poste à Paspébiac reçoit l'ordre de mettre les marchandises de la compagnie sous scellés. Les clients de l'entreprise, qui estiment avoir droit comme d'habitude à leurs avances en denrées, se voient du coup menacés de famine. Des groupes se forment, des émeutes éclatent, certains vont forcer les portes des magasins et piller les entrepôts de farine. On organise des secours dans toutes les localités touchées par la crise.

Après la crise : réorganisation et déclin des compagnies

Après la crise de 1886, les compagnies jersiaises réussissent à réorganiser le commerce de la morue séchée.

La Charles Robin Collas Co. Ltd est formée en 1887 grâce à la fusion des intérêts de la Charles Robin and Co. (en liquidation) et de la compagnie

Collas de Pointe-Saint-Pierre, en Gaspésie. Sa raison sociale, d'assonance curieuse, a du moins l'avantage de conserver le sigle original, et partant la marque de commerce prestigieuse de la compagnie Robin : **CRC**.

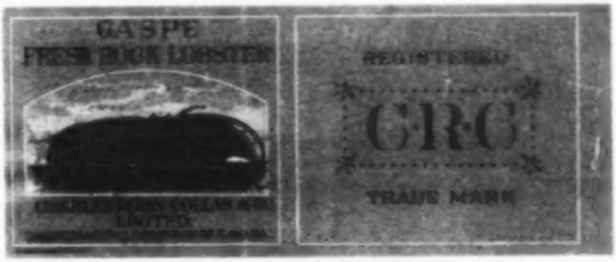

Étiquette utilisée pour la commercialisation des conserves de homard. Centre d'archives de la Gaspésie/Musée de la Gaspésie.

La Le Boutillier Brothers, par contre, passe entre les mains d'un groupe d'hommes d'affaires de Québec pour devenir la Le Boutillier Brothers Co. Ltd.

De toutes les compagnies jersiaises formées depuis plus d'un siècle, c'est la nouvelle compagnie Robin qui, au tournant du siècle, va montrer le plus grand dynamisme. Elle fusionne ses intérêts, dans les années 1890, avec ceux de la Philip Robin and Co., ce vieux rameau de la famille Robin qui a résisté à l'épreuve du temps à Arichat et à Chéticamp, dans l'île du Cap Breton. Plus tard, en 1913, elle absorbera une partie de la compagnie Fruing en Gaspésie et au nord-est du Nouveau-Brunswick. Loin d'avoir été brisée en 1886, la compagnie Robin retrouve rapidement la première place, à la faveur de cette réorganisation du commerce. Vers 1910, elle possède des comptoirs dans une trentaine de villages de la Gaspésie, de Rivière-au-Renard à Paspébiac, de la Côte-Nord, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Mais le marché de la morue séchée semble définitivement compromis après la Première Guerre mondiale.

Lorsqu'elle fusionne ses intérêts avec ceux de A.G. Jones et A.H. Whitman en 1904, la compagnie prend la nouvelle raison sociale de Robin, Jones and Whitman. Au cours des années 1906-1920, elle fait construire une série de magasins généraux, ou grands magasins, le long de la côte gaspésienne et ailleurs. Le premier est celui de Paspébiac en 1906; d'autres suivent à Gaspé, Pabos, Malbaie, Rivière-au-Renard, Caraquet, etc.

À Paspébiac, les bâtiments du banc sont abandonnés les uns après les autres à partir des années 1920. Certains tombent pratiquement en ruine; quelques-uns servent à entreposer les marchandises destinées aux magasins de la compagnie distribués le long de la côte, d'autres continuent de servir de boutiques de charpenterie, de forge, etc. Comme ils n'accueillent plus de pêcheurs ni de graviers depuis la fin du siècle précédent, les *cook-rooms* qui n'ont pas été démolis sont occupés par quelques employés de la compagnie ou loués à des travailleurs saisonniers.

Magasin de la Robin, Jones and Whitman à L'Anse-à-Beaufils. En plus de la raison sociale, la date de construction du bâtiment (1928) apparaît sur la façade. Ministère des Affaires culturelles, 84 134 13 (35).

chemin privé
chemin
W Le Boutillier and Brothers
LOT 4
LOT 5
LOT 6
pavillon de la compagnie
29
30
31
32
quai
Baie des Chaleurs

Plan de l'établissement Robin à Paspébiac, d'après T. Marison, 1870.

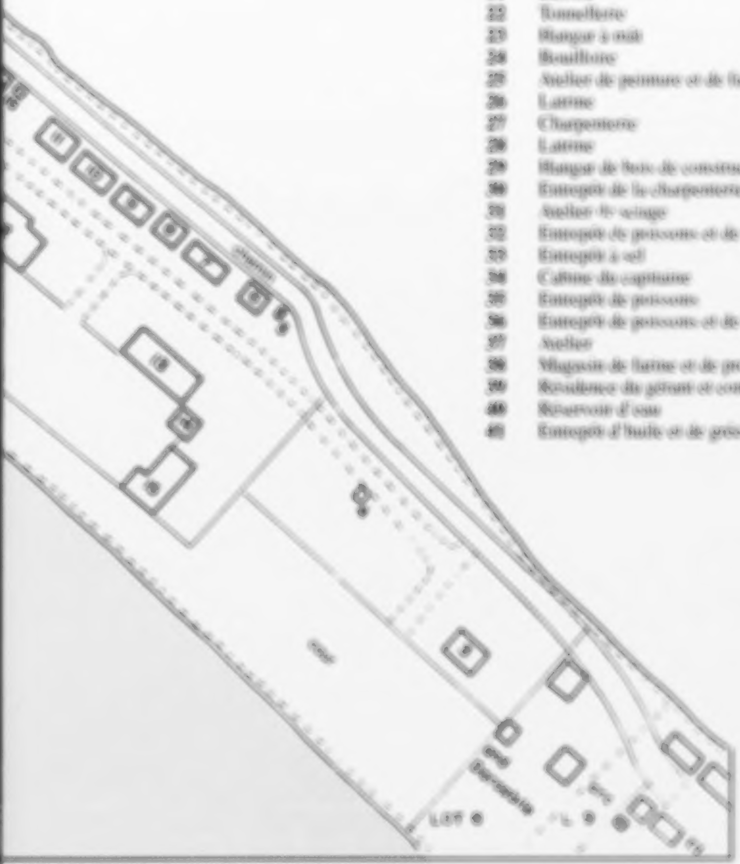

1	Cabane pour le feu	19,5 m x 9,75 m
2	Abri de bateau	37,8 m x 11,6 m
3	Hôpital	11,6 m x 8,2 m
4	Poudrière	4,27 m x 3,35 m
5	Latrine	4,27 m x 1,5 m
6	Parc aux cochons	11 m x 10,4 m
7	Étable et auberge	12,2 m x 6,1 m
8	Atelier des artisans n° 2	6,5 m x 7,3 m
9	Atelier des artisans n° 1	9,75 m x 6,1 m
10	Cuisines	11 m x 6,4 m
11	Cook-room des Jersiais	11 m x 8,2 m
12	Entrepôt à mélasse, à barriques	21 m x 12,8 m
13	Cook-room des graviers	22,9 m x 9,1 m
14	Engin pour le feu	9,1 m x 6,1 m
15	Chafauds	16,2 m x 9,1 m
16	Latrine	2,1 m x 2,1 m
17	Hangar à charbon pour alimenter la forge	10 m x 5,2 m
18	Forge	11 m x 7,6 m
19	Entrepôt de cuivre et de fer	11,3 m x 7,9 m
20	Entrepôt à goudron	11 m x 7,9 m
21	Latrine	4 m x 3 m
22	Tonnellerie	13,7 m x 11 m
23	Hangar à mâts	18,6 m x 11,3 m
24	Bouillerie	6,2 m x 1,2 m
25	Atelier de peinture et de fabrication de cordages	16,8 m x 9,75 m
26	Latrine	1,2 m x 1,2 m
27	Charpenterie	15,2 m x 7,6 m
28	Latrine	4,5 m x 1,5 m
29	Hangar de bois de construction	26,7 m x 11 m
30	Entrepôt de la charpenterie	20,1 m x 16,5 m
31	Atelier de sciage	16,3 m x 10,4 m
32	Entrepôt de poissons et de gréement de bateaux	27,4 m x 26,4 m
33	Entrepôt à sel	15,2 m x 9,1 m
34	Cabine du capitaine	5,7 m x 5,7 m
35	Entrepôt de poissons	15,2 m x 10,7 m
36	Entrepôt de poissons et de pièces de voilerie	19,8 m x 10 m
37	Atelier	16,5 m x 10,9 m
38	Magasin de farine et de provisions	15,8 m x 10,4 m
39	Résidence du gérant et comptoir de commerce	25,7 m x 7 m
40	Réservoir d'eau	5,7 m x 5,7 m
41	Entrepôt d'huile et de gréement de bateaux	12,5 m x 11,3 m

Les coopératives de pêcheurs

En 1923, à l'instigation de l'évêque de Gaspé, Mgr François-Xavier Ross, les deux premières coopératives locales de pêcheurs naissent à Saint-Maurice-de-l'Échourie et à Cap-des-Rosiers. Vers la fin de la décennie, on en compte une dizaine qui offrent à leurs sociétaires du sel et des agrès de pêche, ainsi que divers services associés au classement, au chargement et à la mise en marché de leur poisson.

Les coopératives se heurtent cependant à des difficultés croissantes à partir de 1927. La concurrence des compagnies, surtout de la compagnie Robin, s'avère impitoyable. Afin de consolider leur clientèle, les coopératives sont d'ailleurs souvent forcées de consentir à leurs sociétaires des avances et des modalités de crédit très semblables à celles qu'ils attendent traditionnellement des compagnies. Les marchés de l'après-guerre, limités, ne peuvent malheureusement pas soutenir une telle pratique de crédit.

La crise ne fait que précipiter les choses et les coopératives locales doivent fermer leurs portes les unes après les autres; en 1932, une seule tient encore le coup, celle de Carleton, qui maintient en activité depuis plusieurs années une conserverie de saumon.

Au cours des années 1930, le gouvernement du Québec tente de redresser la situation des pêcheries en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Il fait construire et met à la disposition des pêcheurs et des marchands des entrepôts frigorifiques, des neigères et même, au début des années 1940, des séchoirs mécaniques. La morue fraîche ou congelée, encore marginale en 1930, représente environ les deux tiers des exportations de la Gaspésie en 1947.

Puis, vers la fin des années 1930, le mouvement coopératif reprend son souffle. En 1938, les trois coopératives locales de Carleton, de L'Anse-aux-Gascons et de Rivière-au-Renard se regroupent pour former la Fédération des Pêcheurs Unis du Québec. En 1942, on peut compter en Gaspésie une quinzaine de syndicats coopératifs locaux.

Vue d'ensemble en 1945. Archives nationales du Québec, Québec. [illegible]

La modernisation des pêches

Après la Seconde Guerre mondiale, seules quelques compagnies de formation ancienne continuent encore de faire le commerce de la morue en Gaspésie. À l'instar des coopératives, elles se lancent dans la modernisation de la pêche et des méthodes de transformation du poisson.

Tandis que la Fédération des Pêcheurs-Unis construit de 1954 à 1960 ses usines de Rivière-au-Renard, de Sandy Beach et de Newport, la compagnie Robin construit elle aussi sa propre usine à Paspébiac en 1956. Ces entreprises sont vouées au traitement du poisson frais débarqué des chalutiers; dès 1958, on en compte plus d'une quinzaine en Gaspésie. En 1955, on met également en service un nouveau type de bateau de pêche, la gaspésienne, dont le succès sera cependant plutôt mitigé.

Vue de la plage et des entrepôts de la Robin, Jones and Whitman Co. en 1952. Archives nationales du Canada, [illegible].

Vue du site de Paspébiac en 1959. Archives nationales du Québec, Québec, [illegible]. Photographe : Paul Carpentier.

Au début des années 1960, la compagnie Robin se retire graduellement du secteur de la pêche, laissant le champ entièrement libre aux coopératives. Elle continue à entretenir un réseau encore impressionnant de magasins généraux, dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui, mais qui sont de plus en plus rares et difficiles à reconnaître.

Un patrimoine culturel contre vents et marées

Classé site historique par le ministère des Affaires culturelles en 1981, le Banc-de-Paspébiac compte une dizaine de bâtiments construits à différentes époques, le plus ancien datant du début du XIX[e] siècle. Leur restauration met en valeur les activités de pêche qui sont à l'origine du peuplement et du développement de la Gaspésie.

Les bâtiments de la compagnie Le Boutillier

L'entrepôt (le B.B.)

L'entrepôt de la Le Boutillier Brothers, communément appelé le B.B., est sans contredit le plus imposant et le plus remarquable de tous les bâtiments de pêche du Banc-de-Paspébiac, voire même de la Gaspésie. Par ses dimensions impressionnantes (25 m x 18,4 m) et ses cinq étages, il est le principal élément d'identification du site. Les versants de sa toiture atteignent une longueur inégalée parmi les anciennes constructions de bois qui subsistent au Québec.

Construit entre 1845 et 1850, ce bâtiment a surtout servi à entreposer à l'automne et pendant tout l'hiver la morue séchée provenant des établissements lointains de la compagnie et qui n'était pas encore prête à être expédiée. Après la faillite de la compagnie, en 1923, il fut racheté par la compagnie Robin. Il suscitait déjà l'admiration au siècle dernier : en 1866, l'artiste photographe Thomas Pye avait été fort impressionné par l'imposant bâtiment lambrissé d'écorce de bouleau et recouvert de bardeau :

«L'entrepôt (...) s'avère la plus grande et la plus parfaite chose du genre dans le district de Gaspé. Il est construit sur un quai, de sorte que les marchandises peuvent y être déchargées directement (...) des navires ancrés dans la rade.»

Thomas Pye, *Images de la Gaspésie au XIX[e] siècle.*

Devenu aujourd'hui un centre d'interprétation des pêches, l'entrepôt maintient le lien avec le passé en présentant une exposition sur le commerce international à l'époque des compagnies Robin et Le Boutillier.

L'entrepôt B.B. MCQ 87-353 F1. Photographe : Bernard Vallée.

L'office

Le bâtiment désigné sous le nom d'office est situé sur la partie nord du banc, à proximité du barachois. C'est le seul bâtiment de pierre à cette extrémité du banc.

De dimensions modeste (9,2 m x 6,8 m), il a vraisemblablement été construit dans les années 1870 ou 1880. Les sondages archéologiques réalisés sur le banc au début des années 1980 montrent qu'on l'avait placé un peu en retrait d'un quai plus ancien qui donnait sur le barachois.

Comme son nom le laisse croire, ce bâtiment aurait servi de bureau, mais on ne possède aucun renseignement qui puisse le confirmer. Il est peu probable qu'il ait servi d'habitation au gérant général si l'on considère ses dimensions réduites et le fait qu'il ait été construit en pierre. Dans les établissements jersiais, en effet, l'office est généralement un bâtiment en bois et de bonne taille, servant à la fois de maison pour le gérant et de comptoir de commerce, où le gérant ou le commis reçoit les clients de la compagnie. Il serait étonnant, après tout, que l'office du siège social de la compagnie Le Boutillier sur le banc de Paspébiac ait été un bâtiment plus petit que ceux de ses établissements secondaires comme Magpie (Côte-Nord), et d'un caractère tout à fait différent.

Photographe : Claude Janelle.

Il est possible, par contre, qu'il ait été utilisé comme bureau d'enregistrement des déclarations de douane après que le bureau de New Carlisle ait été déplacé à Paspébiac (vers 1865). Ce qui est certain, en tout cas, c'est que le bâtiment, quelle qu'ait été sa fonction originelle, a été transformé en huilière (pour la fabrication de l'huile de foie de morue) par la compagnie Le Boutillier et utilisé à cette même fin par la compagnie Robin qui l'aurait racheté en 1923.

Aujourd'hui, l'office rappelle sommairement, par son mobilier, les diverses tâches administratives pratiquées au tournant du siècle.

L'office. Corporation du site historique du Banc-de-Paspébiac.

Le hangar

Construit vers 1840 à l'entrée du barachois, le hangar compte deux étages et mesure 21,5 m sur 12 m. C'est un des premiers bâtiments de la compagnie Le Boutillier sur le banc de Paspébiac. Son revêtement extérieur est en bardeau de cèdre.

Restauré en 1981, il présente aujourd'hui de grandes aires ouvertes où logent les services administratifs de la Corporation du site historique du Banc-de-Paspébiac et accueille une exposition permanente sur l'implantation des compagnies jersiaises en Gaspésie.

Des panneaux expliquent aux visiteurs l'arrivée de Charles Robin à Paspébiac et la mise en place du système jersiais.

Le hangar Le Boutillier. Corporation du site historique du Banc-de-Paspébiac.

Les bâtiments de la compagnie Robin

La forge

De grandes dimensions (28,95 m x 17,85 m) et haute de deux étages, la forge est voisine du hangar et de l'entrepôt Le Boutillier (le B.B.).

On ignore la date de construction et la fonction originelle de ce bâtiment qui a subi plusieurs modifications et adjonctions au fil des ans. On sait cependant qu'il a servi de forge à partir du tournant du siècle; on y a ferré les chevaux et confectionné des ferrures de portes et des pièces d'armement pour les bateaux.

Après avoir subi plusieurs réparations, la forge abrite aujourd'hui divers services, dont une salle de diffusion, une boutique d'artisanat et un restaurant.

La forge. Corporation du site historique du Banc-de-Paspébiac.

La chambre forte

La chambre forte, qui date vraisemblablement de la fin du XIXe siècle, est plutôt grande (3,8 m x 4,5 m) pour un ouvrage de ce type. Construite en béton, elle est le seul vestige de l'ancien magasin général de la compagnie Robin détruit lors de l'incendie de 1964.

La chambre forte.

Magasin général typique de la compagnie Robin. Archives publiques du Canada. PA-129393.

La charpenterie

La charpenterie compte deux étages et demi et mesure 20,4 m sur 16,8 m. Ces dimensions imposantes illustrent l'importance des besoins, à l'époque, principalement pour la construction navale.

Plusieurs poutres portent des inscriptions, des dates, des noms de bateaux et de personnes gravés profondément dans leurs fibres. On y découvre aussi un grand nombre d'outils qui témoignent de la vie quotidienne des travailleurs.

Aujourd'hui restauré, le bâtiment, qui possède toujours ses beaux larmiers* incurvés débordant largement la toiture, accueille en ses murs une exposition sur la construction navale.

Graffiti sur une poutre de la charpenterie.

La charpenterie. Corporation du site historique du Banc-de-Paspébiac.

Les cook-rooms*

Situés près de la forge, les *cook-rooms* ont accueilli autrefois des travailleurs du banc de Paspébiac, qui y trouvaient le gîte et le couvert pendant la durée de leur engagement. Ces trois bâtiments assez vastes (32,7 m x 17 m) ne sont plus situés à leur emplacement originel, plus au sud sur le banc, et témoignent d'un changement de fonction.

À une époque plus récente, une partie des bâtiments a servi à entreposer des poulies et des cordages, avant de servir de cafétéria pour les travailleurs de l'usine de transformation du poisson toujours en activité sur le banc.

Aujourd'hui, un des *cook-rooms* sert à l'accueil des visiteurs durant la saison touristique tandis qu'un autre est utilisé comme atelier d'animation sur le travail du forgeron.

La présence de portes à l'étage signifie que ce *cook-room* a aussi été utilisé à des fins d'entreposage. Photographe : Claude Janelle.

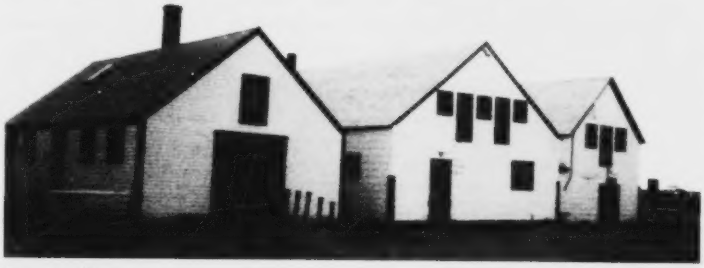

Les *cook-rooms*.

Le hangar à farine

Le hangar à farine (13 m x 6,8 m) date probablement d'avant 1870. Son toit, sans larmiers, est semblable à celui du hangar Le Boutillier.

Il est probable qu'en 1886, lors de la crise consécutive à l'annonce de la faillite de la compagnie Robin, le hangar ait été la cible des pêcheurs affamés qui pillèrent les entrepôts de denrées des compagnies Robin et Le Boutillier.

Récemment restauré, le bâtiment pourrait éventuellement être utilisé à des fins d'interprétation.

Le hangar à farine.

La poudrière

De petites dimensions (4,3 m x 3,6 m), la poudrière est le bâtiment le plus ancien du site. Son architecture n'est pas sans évoquer celle des petites chapelles de procession, le long des routes. Construite en maçonnerie, son toit est recouvert de bardeau de cèdre et les angles de ses murs sont à chaînage harpé*. Elle est antérieure à 1819, année où sa présence est mentionnée pour la première fois dans des documents.

On se perd en conjectures sur les raisons qui ont motivé sa construction, mais selon la légende populaire, elle aurait été construite en 1788 pour entreposer la poudre à canon nécessaire pour se défendre contre les corsaires américains. En fait, la poudrière a probablement servi à entreposer de la poudre à fusil pour les innombrables clients de la compagnie Robin, et peut-être à l'occasion de la poudre pour le canon qui tirait par temps de brume pour guider les bateaux, le phare de la pointe de Paspébiac n'ayant été construit qu'en 1870.

La poudrière. MCQ 87-554 F4. Photographe : Bernard Vallée.

Historique des compagnies jersiaises

1765 *Fondation de la Robin, Pipon and Co. à Saint-Aubin, dans l'île de Jersey. La compagnie ouvre un premier comptoir de commerce à Arichat, dans l'île du Cap Breton.*

1766 *Charles Robin, agent de la Robin, Pipon and Co., effectue une expédition de traite dans la baie des Chaleurs. Il s'installe provisoirement à Paspébiac.*

1767 *Charles Robin érige une habitation et un dépôt de marchandises sur le banc de Paspébiac.*

1772 *Les affaires des établissements d'Arichat et de Paspébiac de la Robin, Pipon and Co. se poursuivent séparément. L'établissement d'Arichat prend la nouvelle raison sociale de John Robin and Co.*

1783 *Fondation de la compagnie Janvrin à Jersey. Elle ouvre un premier comptoir à Arichat et un second à Grande Grave, dans la baie de Gaspé.*

1783 *Fondation de la Charles Robin and Co. à Jersey.*

La John Robin and Co. devient la Philip Robin and Co.

1793 *La Charles Robin and Co. achète la seigneurie de Grande-Rivière.*

1802 *Charles Robin se retire à Jersey. Son neveu Philip Robin Jr prend la relève à Paspébiac.*

1808 *James Robin, neveu de Charles, prend la direction de la compagnie Robin à Jersey.*

1824 *Décès de Charles Robin.*

1831 *Fondation de la John Le Boutillier and Co. à Percé.*

1832 *Fondation de la William Fruing and Co. à l'île Miscou.*

1838 *Fondation de la Le Boutillier Brothers Co. à Paspébiac.*

1851 *Fondation de la John et Elias Collas and Co. à Malbaie.*

1853 *Fondation de la compagnie De La Perrelle Brothers à l'Anse-du-Cap.*

1854 *Fondation de la John Fauvel and Co. à Pointe-Saint-Pierre.*

Ouverture de la Côte-Nord au peuplement libre : les armateurs gaspésiens organisent des expéditions de pêche saisonnières entre Sept-Îles et Mingan.

1855 *La William Fruing and Co. achète l'établissement de la compagnie Janvrin de Grande Grave.*

1871 *La Charles Robin and Co. ouvre son premier établissement permanent sur la Côte-Nord, à Magpie.*

1876 *La Charles Robin and Co. absorbe les intérêts de De La Perrelle Brothers, ainsi que son établissement secondaire de Natashquan.*

1886 *Faillite de la Jersey Banking Co. à Saint-Hélier, Jersey. Les compagnies Robin et Le Boutillier sont en liquidation.*

1887 *Formation de la Charles Robin Collas Co. Ltd, par suite de la fusion des intérêts des compagnies Robin et Colas.*

1904 *La Charles Robin Collas and Co. devient la Robin, Jones and Whitman Co., dont le siège social est déplacé à Halifax.*

1906 *La compagnie Robin entreprend, avec la construction du magasin de Paspébiac, l'établissement d'une nouvelle chaîne de magasins généraux le long de la route qui ceinture la côte gaspésienne.*

1923 *Faillite de la Le Boutillier Brothers Co. Ltd.*

ASSINIWI, Bernard. *Lexique des noms indiens du Canada*. Montréal, Leméac, 1996, 185 p.

BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE. *Histoire de la Gaspésie*. Montréal, Éditions Boréal-Express, 1981, 797 p.

BERNARD, Antoine. *La Gaspésie au soleil*. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, 332 p.

BERNARD, Antoine. «Pionniers de la région de Paspébiac», *Revue d'histoire de la Gaspésie*, VI, 2-3 et VI, 4, 1968.

FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine. *La Gaspésie*. Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1877, 300 p.

Gaspé Peninsula-Voyageur de la Gaspésie, livraison du 25 juin 1964.

GAUTHIER, Sylvio, Johanne MURRAY et Gérard POIRIER. «Banc de pêche de Paspébiac», *Les Chemins de la mémoire, Monuments et sites historiques du Québec*, tome 1, Québec, Les Publications du Québec, p. 525-526.

LALANDE, Dominique. *Paspébiac, établissement jersiais : utilisation de l'espace et marchandises de consommation*. Thèse de maîtrise (archéologie historique), Université Laval, Québec, 1987, 204 p.

LAROCQUE, Paul. *Pêche et coopération au Québec*. Éditions du Jour, Montréal, 1978, 379 p.

LEE, David. «La Gaspésie, 1760-1867», *Cahiers d'archéologie et d'histoire*, n° 23, Ottawa, 1980, 193 p.

LEE, David. *The Robins in Gaspé, 1766 to 1825*. Markham, Ont., Fitzhenry and Whiteside, 1984, 148 p.

LEE, David. «Robin, Charles», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, 1987, p. 720-722.

LEPAGE, André. *Le banc de Paspébiac, site commercial et industriel*. Paspébiac, Centre de documentation et d'interprétation sur les pêches de Paspébiac et Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, 112 p.

LEPAGE, André. *Dossier sur les artisans, les produits et les importations à Paspébiac (XIXe siècle)*. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1981, 37 p.

LEPAGE, André. *Le capitalisme marchand et la pêche à la morue en Gaspésie. La Charles Robin and Co. dans la baie des Chaleurs, 1820-1870*. Thèse de doctorat (anthropologie), Université Laval, Québec, 1983, 438 p.

LEPAGE, André. «Le Boutillier, David», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, 1985, p. 546-547.

LEPAGE, André. «Le banc de Paspébiac, siège social de l'empire Robin», *Gaspésie*, XXV, 3 (99), 1987, p. 4-14.

LEPAGE, André. «Les crises de subsistance dans une économie régionale : les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850», *Anthropologie et sociétés*, 16, 2, 1992, p. 37-54.

MARTIJN, Charles A. (Sous la direction de) *Les Micmacs et la mer*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 1986, 341 p.

OMMER, Rosemary. *From Outpost to Outport. A Structural Analysis of the Jersey-Gaspé Cod Fishery, 1767-1886*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991, 245 p.

PACIFIQUE DE SAVIGNY, Révérend père. *Études historiques et géographiques*. «Au pays des Micmacs», série de dix articles publiés de 1927 à 1934 dans le Bulletin de la Société de géographie de Québec.

PLESSIS, Mgr Joseph-Octave. «Journal de la mission de 1811 et 1812», *Le Foyer canadien*, tome 3, 1865, p. 77-280.

PLURAM. *Mise en valeur du site historique du Banc-de-Paspébiac*. Québec, 1986.

PYE, Thomas. *Images de la Gaspésie au XIXe siècle*. Québec, Presses Comédiées, 1980, 89 p.

SAMSON, Roch. *La pêche à Grande Grave au début du XXe siècle*. Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie, n° 41, 1981.

SAMSON, Roch. *Pêcheurs et marchands de la baie de Gaspé au XIXe siècle*. Ottawa, Environnement Canada, Direction des lieux et parcs nationaux, 1984, 146 p.

SOUCY, Chantal et Jean-Louis ROY. *Le Banc de Paspébiac. Histoire, patrimoine et développement régional*. Paspébiac, Centre de documentation et d'interprétation sur les pêches de Paspébiac, 1983, 36 p.

Banc
écueil, grand amas de sable et de vase. À Paspébiac, un long banc de sable émerge devant le village. Le toponyme Banc-de-Paspébiac fait référence au site historique classé en 1981.

Barachois
petit port naturel situé entre un banc de sable émergé et la terre ferme. Le mot tire vraisemblablement son origine de «barre-échouée», ou de «barre à choir» les barques de pêche.

Barque
petit bateau, ponté ou non.

Boucaut
tonneau utilisé pour l'entreposage ou le transport des marchandises. Le boucaut de morue pesait 400 livres anglaises.

Photographie : Claude [illegible]

Brick
voilier à deux mâts gréés à voiles carrées, dont la plus grande est inclinée vers l'arrière.

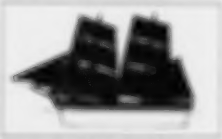

Illustration : [illegible]

Brigantin
petit bâtiment gréé comme un brick et portant de surcroît une grande voile trapézoïdale: la brigantine.

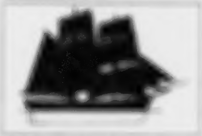

Illustration : [illegible]

Calfat
ouvrier dont le travail consiste à remplir d'étoupe goudronnée les joints de la coque d'un bateau en bois pour la rendre étanche.

Chaînage harpé
armature en fer qui empêche l'écartement de deux murs de maçonnerie.

Chalutier
bateau armé pour la pêche au chalut (filet en forme d'entonnoir attaché à l'arrière d'un bateau).

Cook-room
habitation temporaire, généralement d'un seul étage, pour les pêcheurs et les graviers.

Échafaud (ou «chafaud»)
bâtiment situé près du rivage, dans lequel on sale et entrepose la morue avant de la faire sécher.

Gaspésienne
petit voilier de bois bâti sur le modèle de la barque de pêche de Belle-Anse, en Gaspésie.

Photographie : [illegible]

Goélette
bâtiment léger à deux mâts, à voiles auriques ou triangulaires.

Illustration : [illegible]

Grave
espace réservé au séchage de la morue à proximité de la plage.

Gravier
ouvrier préposé au séchage de la morue. Par extension, ce terme fait référence à tout ouvrier préposé au travail de terre.

Larmier
partie saillante du toit destinée à éloigner du mur l'eau de ruissellement.

Maître de grave
propriétaire ou gérant d'un établissement de pêche où l'on fait sécher la morue sur les graves.

Quintal
poids de cent livres anglaises.

Saline
entrepôt de sel.

Vigneau ou vignot
table en treillis sur laquelle on étale la morue préparée afin de la faire sécher à l'air libre.

Archives nationales du Québec, Québec, [illegible]
Photographie : [illegible]

Introduction 3

La pêche et le commerce sur la lune de Pagelline 5

Un patrimoine culturel contre vents et marées 26

Bibliographie 32

Lexique 39

La grave
La charpenterie
Cet édifice se trouvait au cœur d'un imposant complexe consacré à la construction navale. On y fabriquait aussi plusieurs produits pour les besoins de la compagnie Robin.
Le B.B.
1. Les cook-rooms
2. La forge
3. Le hangar Le Boutillier
4. L'office
5. Le B.B.
6. La charpenterie
7. Le sentier de la grave

COLLECTION PATRIMOINES

LIEUX et TRADITIONS

7

Le Banc-de-Paspébiac fait partie intégrante du patrimoine gaspésien. Classé site historique en 1981, il rappelle l'importance des activités de pêche qui ont modelé le paysage et la vie de ses habitants depuis leur arrivée dans la péninsule.

Site unique dans l'Est du Canada, le Banc-de-Paspébiac raconte la lente évolution de la pêche gaspésienne à partir de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, sous l'empire de compagnies jersiaises qui, après la Conquête, ont su profiter du grand potentiel commercial des lieux. Les Robin et Le Boutillier y ont laissé leur marque. Leur présence hante encore Paspébiac où les vents de mer et les vents de terre se rencontrent, ravivant le souvenir des hommes, femmes et enfants qui ont donné vie à ce coin de pays.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

ISBN 2-551-17720-0
9 782551 177202
7,95 $
Imprimé au Québec, Canada